**Financement** Les autorités multiplient les efforts en mettant en place des instruments de financement pour stimuler l'émergence des startups. Le privé aussi se mobilise. Cependant, le financement demeure toujours un gros souci pour les porteurs de projets. PAR ROLAND AMOUSSOU

## L'embarras du choix pour les startups?



e Maroc a fait de l'émergence des startups une priorité. Dans ce sens, plusieurs initiatives ont été prises ces dernières années pour faciliter le quotidien de cette catégorie d'entrepreneurs, qui rencontrent souvent des difficultés liées notamment au financement bancaire. Parmi ces diverses initiatives, le fonds Innov Invest. Sa mise en place officielle en octobre 2017 a revigoré les espoirs des jeunes porteurs de projets sur tout le territoire national. Car, il s'agit d'une réelle force de frappe en termes d'appui et de financement des startups et des projets innovants. Doté d'une enveloppe globale de pas moins de 700 millions de DH à investir sur les cinq prochaines années, ce fonds géré par la CCG (Caisse Centrale de Garantie) a commencé à faire ses preuves. Dans les détails, on note selon les premiers chif**LE CHIFFRE** 

## 700 MDH

C'est à peu près l'enveloppe globale du fonds Innov Invest.

fres de la CCG que le fonds Innov Invest a déjà financé 12 startups. Ces dernières, ont notamment bénéficié, dans le cadre de la composante « Accompagnement des startups », de 3 millions de DH de financement au titre de produits « Innov Idea » et « Innov Start ». Pour aller plus loin, les autorités sont en train de mettre en place de nouvelles mesures en vue de dynamiser la croissance des petites entreprises. Il s'agit notamment, de la mise en place du cadre réglementaire pour le crowdfunding, qui devrait permettre

aux startups et aux porteurs de projets innovants d'avoir un accès diversifié au financement. L'objectif des autorités en mettant en place un cadre juridique régissant les activités du crowdfunding au Maroc, est aussi de renforcer l'inclusion financière des jeunes porteurs de projets.

## Il reste fort à faire

oulignons que le projet de loi encadrant cette activité devrait être approuvé au cours du second semestre. Notons également, que d'autres instruments tels que Maroc Numéric Fund existent. Ce fonds de capital risque/ amorçage, a pour sa part, financé pas moins de 17 startups exerçant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication depuis sa création en 2010. Du côté du secteur privé, on se mobilise également. De nombreux incubateurs sont en train d'être mis en place pour accompagner cette bonne dynamique des startups. Ainsi, de plus en plus d'entreprises ont commencé à mettre en place des incubateurs visant à faire germer des projets innovants, soit en interne ou hors de l'entreprise. La plupart des grands groupes (Attijariwafa bank, OCP Group, BMCE Bank of Africa, Royal Air Maroc...) ont mis en place des programmes d'Open Innovation, qui visent à faire émerger les jeunes talents et dans certains cas, à financer leurs projets innovants. Il s'agit sans doute d'un bon début, mais il reste fort à faire. Car, tous les ingrédients ne sont pas encore réunis pour booster l'émergence des startups. Ils sont encore nombreux aujourd'hui, ces jeunes porteurs de projets qui se plaignent du financement pour démarrer leur projet. Cependant, force est de souligner qu'en plus du financement, d'autres obstacles subsistent encore.